



prochaine réunion conseil.
→ Envoia par mail aux conseillers.
2

LA PRÉSIDENTE

Agen, le 04 février 2026

Monsieur Pierre CLAMENT

Maire

Le Bourg - 130 rue de la Mairie

47120 ST SERNIN DE DURAS

Monsieur le Maire,

Le Conseil départemental a tenu le 23 janvier dernier sa session consacrée à l'examen de son budget primitif 2026.

Cette session s'est tenue plus tôt qu'à l'accoutumée. Il n'était en effet pas possible d'attendre l'adoption du budget de l'État et nous ne souhaitons pas que le Département soit tributaire du calendrier national ni, de facto, entraîné dans une forme de paralysie.

Ce budget s'inscrit dans un contexte national toujours contraint pour l'ensemble des Départements. La hausse continue des dépenses sociales obligatoires, des recettes peu dynamiques et les décisions nationales insuffisamment compensées fragilisent structurellement les équilibres budgétaires locaux.

UN BUDGET DE CONTINUITÉ ET DE COHÉRENCE

Dans ce cadre exigeant, le Département de Lot-et-Garonne a fait le choix de la responsabilité et de la stabilité, dans la lignée des orientations budgétaires proposées le 9 janvier dernier, qui poursuivaient trois objectifs majeurs :

- Dégager une épargne brute suffisante pour couvrir le remboursement de la dette et préserver un autofinancement minimal
Elle est estimée dans ce budget à 28,89 millions d'euros, contre 18,65 au BP 2025
- Maintenir un fonds de roulement équivalent à 30 jours de charges courantes
- Recourir à l'emprunt de façon prudente pour éviter une charge insoutenable.

Après l'effort budgétaire sans précédent engagé en 2025, ayant permis de contenir la dégradation financière et de préserver un niveau minimal de sécurité budgétaire, le BP 2026 confirme une trajectoire de résistance maîtrisée.

Et ce sont ces efforts et cette maîtrise qui permettent de maintenir l'investissement à un niveau élevé, 69 M€ (hors reports), supérieur à celui de 2025, au service des communes, des routes, des collèges et de l'aménagement du territoire.

Il ne s'agit ainsi ni d'un budget de renoncement, ni d'un budget de facilité, mais d'un budget de continuité et de cohérence, construit pour garantir l'essentiel : la solidarité, l'investissement utile et la qualité du service public départemental.

La solidarité demeure ainsi au cœur de l'action départementale, avec un engagement fort en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de l'insertion et de la protection de l'Enfance, dont nous venons d'ailleurs d'adopter la nouvelle feuille de route pour la période 2026-2030.

NOS ENGAGEMENTS AUPRÈS DU BLOC COMMUNAL RESPECTÉS

Le Département demeure un partenaire essentiel des communes et intercommunalités.

Nous poursuivons notre action en faveur des mobilités et de la sécurité des déplacements, à travers l'entretien et la modernisation du réseau routier.

En 2026, le Département consacre ainsi l'essentiel de son effort d'investissement aux infrastructures routières, avec près de 34 M€ dédiés à l'exploitation, la maintenance et la modernisation du réseau. Près de 4,85 M€ sont consacrés à la modernisation du réseau, dont la sécurisation de la falaise de Casseneuil, la reconstruction de l'ouvrage de Port-Sainte-Marie et 11 projets de traverses d'agglomération en partenariat avec les communes (Pujols, Monflanquin, Sainte-Livrade, Tonneins...).

Sur le volet des mobilités douces, le Département poursuit la mise en œuvre du réseau cyclable départemental, avec un investissement de 840 000 euros en 2026, dont une partie est fléchée sur le cofinancement des aménagements cyclables en agglomération.

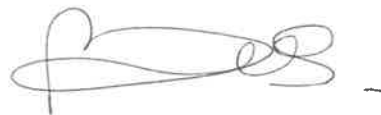
Enfin, le Budget primitif 2026 réaffirme la volonté du Département de protéger et développer durablement le Lot-et-Garonne : accompagnement des communes, ingénierie territoriale et soutien à l'attractivité du territoire.

A ce titre, le Département renouvelle le Fonds d'Aide aux Communes et Intercommunalités de Lot-et-Garonne (FACIL) pour 2026-2028 avec une enveloppe de 9 M€. À la suite de l'évaluation menée en 2025, le dispositif est encore simplifié : trois fiches distinctes (équipements de centralité, équipements locaux, routes départementales), une grille d'analyse clarifiée et des conventions révisées toujours dans un souci de transparence.

Comme vous le voyez, les décisions prises ces dernières années, et notamment en 2025, sont le socle de notre résilience actuelle. Elles nous permettent à la fois de poursuivre nos politiques publiques et de préserver notre ambition pour nos investissements au service du territoire : soutien à la vie associative et citoyenne, politique éducative volontariste, sécurisation des voies navigables, adaptation de notre politique logement et poursuite du Plan Collèges (12,6 M € prévus en 2026).

Dans tous ces domaines, la majorité départementale a souhaité préserver l'essentiel pour continuer d'accompagner nos partenaires et de soutenir le bloc communal dans ses projets, grâce à un budget à la fois responsable et protecteur pour le Lot-et-Garonne et les Lot-et-Garonnais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Sophie BORDERIE
Présidente du Conseil départemental